

Rappel candidature NB 2021

Rappel - Processus de désignation du pays hôte

- **Étape 1** - 1er février 2015 : appel à candidature lancé par le CIJF. Clôture le 30 juillet 2015.
- **Étape 2** - Septembre - Décembre 2015 : visite des États ou gouvernements candidats et évaluation des candidatures. Le but des visites est d'une part d'échanger avec les autorités du pays candidat et d'autre part d'évaluer les sites et éléments inscrits dans le dossier technique de candidature.
- **Étape 3** - Février 2016 : audition des États ou gouvernements candidats. Le rapport d'évaluation des candidatures présenté par les experts est soumis aux membres du Conseil d'orientation du CIJF. Les représentants des pays candidats sont conviés au cours de cette réunion pour présenter leur dossier de candidature.
- **Étape 4** - Novembre - Décembre 2016 : désignation de l'État ou gouvernement hôte des IXes Jeux de la Francophonie lors du XVIe Sommet de la Francophonie.

Trois États et gouvernements candidats

A l'issue de l'appel à candidature lancé par le CIJF à la date du 1er février 2015, trois États et gouvernements ont déposé leur candidature pour l'organisation de la 9e édition des Jeux de la Francophonie de 2021.

- la [France \(Guadeloupe\)*](#) [1]
- le [Canada Nouveau-Brunswick \(Moncton/Dieppe\)*](#) [2]
- le [Canada Québec \(Sherbrooke\)*](#) [3]

Conformément au [guide de candidature des IXes Jeux de la Francophonie](#) [4], les dossiers des trois États et gouvernements ayant déposé leur candidature étaient recevables et répondaient aux critères définis par le CIJF.

Après cette première étape du processus, les dossiers de candidature ont été, dans un premier temps, examinés par un groupe de cinq experts désignés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), puis ces experts ont effectué une visite au niveau des États et gouvernements candidats afin d'évaluer la justesse des informations renseignées et la qualité du projet.

Le grand oral et l'audition des États et gouvernements candidats ont eu lieu le 1er mars 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire, pays hôte des VIIIes Jeux de la Francophonie en 2017, lors de la réunion du Conseil d'orientation du CIJF.

*Les États et gouvernements sont cités dans l'ordre de réception des dossiers de candidature

[\[communiqué de presse\]](#) [5]

Désignation du pays hôte

Recommandé par le Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), le Canada Nouveau-Brunswick a été désigné par les représentants des 80 États et gouvernements de la Francophonie lors de la 97e session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF), qui s'est tenu le 7 avril 2016.

Rappel candidature NB 2021

Publié sur Jeux de la francophonie (<https://www.jeux.francophonie.org>)

Après Rabat et Casablanca (Maroc, 1989), Paris (France, 1994), Antananarivo (Madagascar, 1997), Ottawa et Hull (Canada, Canada-Québec, 2001), Niamey (Niger, 2005), Beyrouth (Liban, 2009), Nice (France, 2013) et Abidjan (Côte d'Ivoire, 2017) c'est le Canada Nouveau-Brunswick à travers ses villes Moncton et Dieppe qui accueillera en 2021 les meilleurs jeunes talents artistes et sportifs francophones lors des IXes Jeux de la Francophonie.

Le Canada Nouveau-Brunswick l'a emporté face aux candidatures de la France et du Canada Québec.

URL source: <https://www.jeux.francophonie.org/canada-nouveau-brunswick/rappel-candidature-nb-2021>